

Compte-rendu de la réunion Conseil citoyen de l'Egassiairal

Mercredi 8 septembre 2021- en présentiel

Présent(e)s :

- Mmes Aubanel, Calas, Calvière, Cayrol, Dauzats, Ferrandez, Khadri, Olive, Sié, Vieu.
- MM. Hot, Pairo, Sinfreu, Tournier, Vieu.

Excusé(e)s:

- Mmes Clerc, Valéro-Teisseire, Verdoux.
- MM. Auger, Ferrières, Gali, Verdoux.

Chargée de Mission Conseils Citoyens : KHADRI Aicha

Elu référent Conseil Citoyen: M. PAIRO Jacques, adjoint au Maire en charge des sports

Elue Conseil de Quartier EST: Mme DAUZATS Christine

M. Tournier ouvre la séance à 18h30. Il demande un(e) volontaire pour assurer le secrétariat. M. Didier VIEU se propose.

La réunion commence par un tour de table qui permet aux nouveaux venus de mettre en correspondance nom, prénom et visage de chacun des participants

Point n° 1: Approbation du compte-rendu précédent (déambulation)

Amorce d'une discussion consécutive à cette déambulation. Un des participants évoque le projet de coulée verte puis le débat s'oriente sur le travail demandé par les services techniques (voir fiche jointe). Ce travail est à relier avec les notes prises lors de la déambulation. Une réunion est à organiser dans un avenir proche par M. Tournier hors réunion du conseil citoyen dans le but de faire une ébauche à partir de l'ancien plan.



M. PAIRO rappelle qu'un projet d'aménagement des berges de la Robine est en cours, ce projet incluant les quais Vallière et Victor Hugo.

Un des participants fait part de ses observations concernant un point de deal qui se

met en place de manière très visible sur le quai Victor Hugo, tout près de la passerelle, à l'abri de la végétation qui entoure la fontaine.

Toujours concernant le projet d'aménagement des berges, il est noté qu'il est nécessaire de conserver un nombre de places de stationnement comparable à ce qui existe actuellement.



M. PAIRO rassure en précisant que ce point est pris en compte dans le projet. Mme KHADRI demande que ce problème de stationnement soit précisé sur les plans sur lesquels le conseil citoyen doit travailler.

Les travaux en cours sur l'avenue de Gruissan sont commentés.

Point n° 2 : Bilan de la première réunion des quartiers Est par celles/ceux qui y ont assisté. Mme Khadri résume la teneur des échanges qui ont surtout tourné autour de la voie verte.

M. TOURNIER informe que la prochaine réunion des quartiers Est aura lieu le 30 septembre à Narbonne plage à 18h.



Point n° 3 : Bilan du forum des associations de ce samedi 4 septembre :

Deux inscrits étaient présents et sont remerciés pour leur participation. D'autres membres du conseil sont passés. L'objectif de la présence des conseils citoyens au forum était d'informer de leur existence et de présenter leur rôle.

165 personnes ont demandé des informations et ont pris un flyer et 15 personnes se sont montrées intéressées et ont été inscrites en liste d'attente.

Point n° 4: Prise de décision concernant la tenue d'une éventuelle permanence :

Il est rappelé qu'une permanence a existé dans le passé mais qu'elle n'a connu qu'un trop petit nombre de visites pour justifier sa tenue régulière.

Il est décidé de continuer à gérer la boîte à lettres, de continuer à échanger par courrier électronique et de déposer des flyers à certains endroits clés comme certains commerces (Intermarché, boulangeries ou autres....).

Point n° 5 : Remontée d'éventuelles doléances et d'éventuels retours de la Mairie :

Doléance n°1:

Lors du forum des associations, une riveraine a signalé que les véhicules circulent à trop grande vitesse sur l'avenue Elie Sermet et que cela provoque à la fois des nuisances sonores et des riques pour les piétons. M Tournier propose comme solution que le panneau qui indique la traversée d'enfants pour le collège situé en haut de la rue soit déplacé de 200 mètres en amont, en face de la boucherie pour inciter les automobilistes à ralentir.

Mme Cayrol estime qu'il manque globalement des panneaux de signalisation de dangers dans la ville.

M. Tournier rappelle que lors de la déambulation de juin, les membres du conseil ont proposé de remettre les priorités à droite afin d'inciter les usagers à ralentir aux

carrefours.

Un membre demande si il existe un projet d'abaisser la vitesse à 30 km/h au niveau de l'ensemble de la ville comme cela est fait dans certaines autres communes.



M. PAIRO répond que lors des conseils d'école le sujet des traversées de voies et de limitation de vitesse est abordé mais que l'extension de cette limitation n'est pas envisagée à ce jour.

Doléance n°2:

Lors du forum, un riverain a signalé que des voitures stationnent sur le cheminement destiné aux piétons pour accéder aux nouveaux immeubles construits en bord de canal, avenue de Gruissan. Il propose la pose de panneaux d'interdiction ou de plots d'autant qu'un réseau enterré dessous risquerait d'être endommagé par les véhicules.

Pour l'ensemble des présents, le musée NARBOVIA attire beaucoup de visiteurs et provoque un stationnement anarchique du fait de son succès. Néanmoins, il semble évident que le nombre de place de parking est amplement suffisant dans ce secteur : des places sont disponibles sur l'avenue H. Mouly près du stade (et donc face au musée) et au parc des expositions. Il semble nécessaire d'indiquer la présence de ces deux parkings à proximité immédiate du musée.

Sur cette avenue de Gruissan, la piste cyclable est devenue dangereuse du fait des travaux de construction des nouveaux immeubles. Les membres du conseil citoyen demandent que soit précisé le futur aménagement de cette avenue.



M. PAIRO n'est pas en mesure d'apporter de précisions, mais il estime que le cas de la piste cyclable sera pris en compte.

M. Tournier émet l'idée que cette piste cyclable soit déplacée sur les berges de la Robine.

Doléance n°3: Dans le quartier qui comprend entre autres la rue Chaptal, l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue du Beffroy, certaines familles se plaignent de nuisances sonores et d'incivilités.



Mme KHADRI rappelle que la police municipale est compétente pour intervenir et précise le numéro de téléphone à utiliser pour appeler : 04 68 90 26 76 jusqu'à 2h du matin.

Pour ce qui concerne les problèmes de délinquance, c'est la police nationale qui est compétente.

Point n° 5 : Calendrier des prochaines réunions

Sur proposition de M. TOURNIER il est décidé de passer d'une réunion mensuelle à une réunion bimestrielle.

Le mercredi reste le jour retenu et l'horaire de 18h30 est également confirmé. La prochaine réunion du conseil citoyen est donc planifiée le

Mercredi 3 novembre à 18h30

La conclusion de cette séance est assurée par Mme Dany CALVIERE qui s'exprime sur « la coulée verte ». Elle apporte quelques suggestions comme « déplacements doux, espace de détente, mobilité réduite, espaces de loisirs, espaces sportifs », propose quelques photos.



M. PAIRO précise que 136 arbres ont déjà été plantés et Mme Khadri indique que l'idée de coulée verte n'évoque pas forcément un espace rangé mais plutôt un espace naturel.

Mme KHADRI rappelle également que la ville a mis en place l'entité « Allo Narbonne, au 0800 13 13 11 » qui doit être contactée pour signaler ce que chacun considère comme une anomalie.

Mme CALVIERE signale également que « le puits romain » situé sur l'avenue de Lattre de Tassigny est à nouveau dans un triste état bien qu'il est été nettoyé il y a quelques semaines.



Une demande de travaux a été effectuée afin de repeindre les barrières autour du Puit Romain

Enfin, Mme et Mr VIEU font part de leur satisfaction suite à deux fiches actions qu'ils avaient émises et qui concernaient deux panneaux de signalisation qui étaient mal posés (inversion entre fin et début de piste cyclable) et au nettoyage d'une friche qui doit maintenant devenir une aire de plantations.

Fin de séance 20h00